



VILLE D'ARDRES

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le seize avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du neuf avril deux mille quatorze.

Etaient présents : MM Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Lionel FOURNIER, Frédéric FEYS, Laurence DEBRIL, Jean-Jacques MORCEL, Thérèse VASSEUR, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, Chantal BRISSAUD, Bruno DEJONGHE, Edwige THIRARD, Marie-Hélène LABRE, Pierre-Yves DEKERCK, Anne-Charlotte CAUBET, Gilbert DEGRAVE, Véronique LANNOY, Nicolas DUSAUTOIS, Sandra ALEXANDRE, Bernard BOUILLON, Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT,

Excusés avec pouvoir : MM Joël VANDERPOTTE, Marie-Claude NEUVILLE, Stéphane CLEMENT, lesquels avaient donné respectivement pouvoir à Chantal BRISSAUD, Anne-Charlotte CAUBET et Claire DESSAINT

Secrétaire de séance : Nicolas DUSAUTOIS

La séance est ouverte à 19h30.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil accepte d'insérer à l'ordre du jour les questions complémentaires suivantes :

ENVIRONNEMENT

1. Convention de pâturage au profit de Monsieur Patrice ROBACHE.
2. Convention avec le lycée agricole de Coulogne.

SPORT

3. Base de loisirs municipale – Encadrement diplômé.

En préambule de l'examen des questions financières, Monsieur le Président tient à remercier Madame BONNIERE, Adjointe déléguée aux finances, pour le travail effectué en collaboration avec les services sous la direction de Dominique Lemaire, Directeur Général des Services. Il souligne l'effort particulier qui a été fait cette année pour faciliter la compréhension des documents budgétaires par l'ensemble du conseil municipal.

Il rappelle enfin que le budget est voté au chapitre et non à l'article.

FINANCES

D 14-30 : Budget Principal : compte administratif et compte de gestion

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le compte de gestion et le compte administratif pour l'exercice 2013 :

VILLE D'ARDRES
CA 2013
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	3 826 496,94
011 - Charges à caractère général	1 271 903,33
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	478 126,54
61 - SERVICES EXTERIEURS	574 442,31
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	182 930,50
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	36 403,98
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 949 950,37
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 721,18
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	30 476,96
64 - CHARGES DE PERSONNEL	1 914 752,23
65 - Autres charges de gestion courante	323 025,56
66 - Charges financières	87 227,00
67 - Charges exceptionnelles	12 003,52
022 - Dépenses imprévues	
Total dépenses réelles	3 644 109,78
Total dépenses d'ordre	182 387,16

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	4 489 251,75
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	275 558,33
72 - Travaux en régie	29 973,90
73 - Impôts et taxes	2 180 729,16
74 - Dotations, subventions et participations	1 415 187,01
75 - Autres produits de gestion courante	107 835,48
76 - Produits financiers	1 021,43
77 - Produits exceptionnels	22 261,69
013 - Atténuations de charges	116 695,81
002 - Excédent de fonctionnement reporté	317 344,15
Total recettes réelles	4 466 606,96
Total recettes d'ordre	22 644,79

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde de fonctionnement	662 754,81

VILLE D'ARDRES
CA 2013
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	1 537 148,64
001 - Déficit d'investissement reporté	
13 - Subventions d'investissement reçues	
16 - Emprunts et dettes assimilés	153 638,60
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations	
20 - Immobilisations incorporelles	21 305,86
21 - Immobilisations corporelles	969 556,18
23 - Immobilisations en cours	370 003,21
45 - Comptabilité distincte rattachée	
Total dépenses réelles hors opérations	1 514 503,85
Total dépenses d'ordre	22 644,79

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes d'investissement	1 361 139,53
001 - Excédent d'investissement reporté	396 305,02
024 - Produits des cessions d'immobilisations	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	143 633,41
13 - Subventions d'investissement reçues	2 391,34
16 - Emprunts et dettes assimilés	626 063,00
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations	
21 - Immobilisations corporelles	1 059,60
28 - Amortissements des immobilisations	
45 - Comptabilité distincte rattachée	9 300,00
Total recettes réelles hors opérations	1 178 752,37
1 - PE FABRIQUES CIMETIERE ARDRES	
Total recettes opérations d'invest.	
Total recettes d'ordre	182 387,16

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde d'investissement	-176 009,11

Après avis favorable de la commission finance, et après en avoir délibéré le Conseil DECIDE d'approuver le compte administratif et le compte de gestion présentés pour l'exercice 2013.

Pour le compte administratif :

**Monsieur Ludovic LOQUET, Maire,
ne prend pas part au vote du compte administratif
Adopté avec 22 voix pour et 4 abstentions**

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de
Stéphane CLEMENT)

Pour le compte de gestion

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

Après lecture du compte administratif, Monsieur le Président, se félicite de l'excédent présenté qui atteste d'une bonne gestion des finances communales.

FINANCES

D 14-31 : Budget Principal – Affectation des Résultats.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2013 proposée

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents	24	
Nombre de suffrages exprimés	22	
Votes	Contre : 22	Pour : 22

COMMUNE D'ARDRES
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET GENERAL

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents	24		
Nombre de suffrages exprimés	23		
Votes	Contre 23	Pour 23	

Date de la convocation 10 avril 2014
Séance du 16 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M Loquet après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		317 344,15 €		396 305,02 €	- €	713 649,17 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	3 826 496,94 €	4 171 907,60 €	1 537 148,64 €	964 834,51 €	5 363 645,58 €	5 136 742,11 €
Totaux	3 826 496,94 €	4 489 251,75 €	1 537 148,64 €	1 361 139,53 €	5 363 645,58 €	5 850 391,28 €
Résultat de clôture		662 754,81 €	176 009,11 €			486 745,70 €
	Besoin de financement		176 009,11 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		225 814,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		359 695,66 €			
	Besoin total de financement		42 127,45 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

342 127,45 €
320 627,36 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige VANDERPOTTE Joël (pouvoir à C. BRISSAUD), LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à AC CAUBET), DEKERCK Pierre-Yves, CAUBET Anne-Charlotte, DEGRAVE Gilbert LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique WACHEUX Frédéric, DESSAINT Claire, CLEMENT Stéphane (pouvoir à C. DESSAINT)

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-32 : Taux d'imposition 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

PV réunion de conseil municipal du 16 avril 2014

Madame BONNIERE rappelle que le produit fiscal de référence à taux constant s'élève à 1 162 482 €.

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget étant de 1 304 386, il est proposé de fixer au titre de l'année 2014 les taux de contribution directe suivants :

TAXES	TAUX 2014	TAUX 2008 à 2013
Taxe d'habitation :	20.59	20.59
Taxe sur le foncier bâti	19.40	19.40
Taxe sur le foncier non bâti	58.92	58.92

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE de voter les taux d'imposition directe indiqués au tableau ci-dessus.

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)
(Absence de Mme Debril)

FINANCES

D 14-33 : Budget Principal – Budget Primitif 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le budget primitif pour l'exercice 2014.

VILLE D'ARDRES
BP 2014
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	4 343 440		4 343 440
011 - Charges à caractère général	1 302 000		1 302 000
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	484 000		484 000
61 - SERVICES EXTERIEURS	614 500		614 500
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	161 500		161 500
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	42 000		42 000
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 070 000		2 070 000
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000		15 000
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	32 700		32 700
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 022 300		2 022 300
65 - Autres charges de gestion courante	467 607		467 607
66 - Charges financières	88 000		88 000
67 - Charges exceptionnelles	34 000		34 000
022 - Dépenses imprévues			
Total dépenses réelles	3 961 607		3 961 607
Total dépenses d'ordre	381 833		381 833

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	4 343 440		4 343 440
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	258 680		258 680
72 - Travaux en régie			
73 - Impôts et taxes	2 199 251		2 199 251
74 - Dotations, subventions et participations	1 350 082		1 350 082
75 - Autres produits de gestion courante	98 000		98 000
76 - Produits financiers	1 000		1 000
77 - Produits exceptionnels	15 000		15 000
013 - Atténuations de charges	60 800		60 800
002 - Excédent de fonctionnement reporté	320 627		320 627
Total recettes réelles	4 303 440		4 303 440
Total recettes d'ordre	40 000		40 000

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

VILLE D'ARDRES
BP 2014
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	1 314 398,00	225 814,00	1 540 212,00
001 - Déficit d'investissement reporté	176 009,00		176 009,00
13 - Subventions d'investissement reçues			
16 - Emprunts et dettes assimilés	200 000,00		200 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	24 900,00	15 900,00	40 800,00
21 - Immobilisations corporelles	426 388,00	17 624,00	444 012,00
23 - Immobilisations en cours	416 400,00	192 290,00	608 690,00
45 - Comptabilité distincte rattachée			
Total dépenses réelles hors opérations	1 243 697,00	225 814,00	1 469 511,00
2 - PREFABRIQUES CIMETIERE ARDRES PHASE 2	30 701,00		30 701,00
Total dépenses opérations d'invest.	30 701,00		30 701,00
Total dépenses d'ordre	40 000,00		40 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	1 180 516,00	359 696,00	1 540 212,00
001 - Excédent d'investissement reporté			
024 - Produits des cessions d'immobilisations			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	459 594,00		459 594,00
13 - Subventions d'investissement reçues	21 537,00	359 696,00	381 233,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	307 552,00		307 552,00
19 - Différences sur réalisations d'immobilisations			
21 - Immobilisations corporelles			
45 - Comptabilité distincte rattachée			
Total recettes réelles hors opérations	788 683,00	359 696,00	1 148 379,00
1 - PEFABRIQUES CIMETIERE ARDRES	10 000,00		10 000,00
Total recettes opérations d'invest.	10 000,00		10 000,00
Total recettes d'ordre	381 833,00		381 833,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement	-133 882,00	133 882,00	

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2014.

Monsieur WACHEUX et Madame FRANQUE signalent qu'ils n'ont pas été destinataires par courrier électronique des documents envoyés pour le conseil.

Monsieur le Président le regrette sincèrement mais confirme qu'après avoir fait les vérifications conformes, lesdits documents leur ont bien été transmis.

PV réunion de conseil municipal du 16 avril 2014

Monsieur WACHEUX souhaite exprimer plusieurs critiques sur ce budget. Il considère qu'il traduit une absence de réflexion sur la politique communale conduite et implicitement sur les services rendus à la population. Pour lui, le budget est avant tout l'instrument d'une politique. Par ailleurs, dans un contexte financier contraint, il déplore l'absence de mesures d'économie. Il conclut en qualifiant ce budget de « budget sans ambition » à l'instar de la politique que mènent les « amis » de Monsieur le Président.

Monsieur le Président demande à Monsieur WACHEUX de bien vouloir préciser ses dires.

Monsieur WACHEUX répond qu'il parle des amis de Monsieur le Président qui sont au Conseil Général et au Gouvernement.

Monsieur le Président exhorte formellement Monsieur WACHEUX à cesser ses incantations inutiles et surtout ridicules en l'espèce. Il trouve dommageable qu'après seulement 10 minutes de présence au sein de cette instance municipale, Monsieur WACHEUX en arrive déjà à une politisation des affaires communales.

Monsieur WACHEUX poursuit ses remarques et note que la subvention versée à la Caisse des Ecoles baisse alors qu'en même temps, l'enveloppe des indemnités des élus augmente.

Monsieur le Président indique à Monsieur WACHEUX que cette critique n'est en aucune façon fondée puisque la participation versée à la Caisse des Ecoles est maintenue à 41 € par élève, en lui expliquant qu'une partie est financée par l'excédent.

Enfin, Monsieur WACHEUX considère que le coût de la réforme des rythmes scolaires est sous estimée ce qui l'amène à dire que le budget présenté est insincère et confirme le manque d'ambition de celui-ci.

Monsieur le Président récuse l'ensemble des affirmations de Monsieur WACHEUX et lui rappelle qu'en cas de budget non sincère, les services de l'Etat seraient déjà intervenus. Il laisse donc à Monsieur WACHEUX la responsabilité de ses propos inconséquents.

Pour Madame FRANQUE, le conseil municipal est une instance démocratique où chacun doit avoir la liberté de s'exprimer. Sur la question de la politisation, elle rappelle que sous le mandat du précédent Président de la République, Nicolas SARKOZY, le conseil a voté plusieurs motions qui s'inscrivaient pour elle dans une volonté d'expression politique. Elle note que cette situation ne semblait pas gêner Monsieur le Président.

Monsieur le Président ne partage pas du tout cette analyse dès lors que ces motions avaient un lien avec le devenir des collectivités territoriales et notamment celui des communes. Pour autant, il ne s'étonne pas de l'amalgame coutumier fait cette fois encore par Madame Franque.

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

PV réunion de conseil municipal du 16 avril 2014

D 14-34 : Budget Principal – Vote des subventions 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance et après en avoir délibéré, le conseil DECIDE d'attribuer les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2014

Total des SUBVENTIONS	190 500 €
------------------------------	------------------

SPORTS	66 050 €
Basket Club Ardrésien	45 000 €
Sporting Club Ardrésien	7 000 €
Racing Club Ardrésien	6 600 €
Les Muses de l'Ardrésis	1 400 €
Gymnastique Volontaire d'Ardres	100 €
Amis Cyclos de l'Ardrésis	1 500 €
Savate Boxing	600 €
Fan Club Steven Tronet	850 €
Enveloppe Sportive	3 000 €

CULTURE	1 800 €
ACHA	1 200 €
Bibliothèque pour tous	600 €

FETES & CEREMONIES	29 270 €
ACPG Bois en Ardres	320 €
Ardres accueil	450 €
Ardres Animations	2 200 €
Comité de Jumelage	2 600 €
Comité des fêtes de Belle Roze et François 1er	8 000 €
Nature, Fête et Traditions	6 500 €
Union Cycliste Ardrésienne	2 800 €
123 en Ardrésis	6 400 €

LOISIRS	1 390 €
Société de chasse	90 €
Sté Colombophile	650 €
Les Phénix	500 €
Marche Nature en Ardrésis	150 €

PERSONNEL	3 900 €
Comité du personnel	3 900 €

SCOLAIRES	3 510 €
Amicale du Collège de l'Europe	100 €
Amicale laïque d'Ardres	1 650 €
Ass. Sportive Collège de l'Europe	200 €
Espoir de l'ardrésis	400 €
FCPE Collège d'Ardres	40 €
APE Ecoles d'Ardres	450 €
FCPE Ecoles de Bois-en-Ardres	450 €
USEP Sportive Ecoles d'Ardres	110 €
USEP Sportive Pierre et Marie Curie	110 €

SOCIAL	400 €
Saint Vincent de Paul	400 €

DIVERS	1 180 €
Amicale Donneurs de sang	170 €
Association des médaillés d'honneur	110 €
Club ardrésien des aînés	350 €
Le jardin des anciens Maison de retraite	350 €
Souvenir Français	200 €

CCAS	65 000 €
-------------	-----------------

CAISSE DES ECOLES	18 000 €
--------------------------	-----------------

Madame FRANQUE souhaiterait savoir sur quelles bases les demandes des associations ont été examinées en commission ?

Madame BONNIERE rappelle que les demandes restent appréciées selon la même grille de critères qui a été définie dès 2009. Pour chaque demande, la commission essaye de se rapprocher au mieux du souhait de l'association.

Monsieur le Président ajoute même que des associations n'indiquent aucun montant.

Madame FRANQUE regrette que les associations qui comptent peu d'adhérents se voient pénalisées.

Madame BONNIERE n'est pas d'accord avec les propos de Madame FRANQUE, et cite en exemple le cas de 1.2.3 en Ardrésis dont la subvention représente 32% de ses dépenses alors que pour Belle Roze, cela représente 53%.

Monsieur le Président tient à rappeler le sens des commissions thématiques lesquelles constituent de réelles réunions de travail où les élus ont toute latitude pour solliciter les échanges nécessaires et poser les questions qu'ils souhaitent. Pour preuve, au cours de la dernière commission, il explique que les choses ont été parfaitement expliquées, puisqu'elles n'ont soulevé aucune question y compris de la part de Monsieur WACHEUX.

Madame FRANQUE demande si le montant des subventions versées augmente par rapport à 2013 ?

Madame BONNIERE précise que le montant global des subventions croît effectivement de 7000 € par rapport à 2013.

Adopté à l'unanimité

Ne participent pas au vote : Claire DESSAINT, Véronique FRANQUE, Lionel FOURNIER, Gilbert DEGRAVE, Bernard BOUILLON, Joël VANDERPOTTE, Chantal BRISSAUD (pouvoir de Joël VANDERPOTTE)

FINANCES

D 14-35 : Budget eau : Compte administratif et Compte de gestion 2013

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2013 :

ARDRES Eau
CA 2013
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	63 975
011 - Charges à caractère général	46 975
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	46 975
61 - SERVICES EXTERIEURS	
Total dépenses réelles	46 975
Total dépenses d'ordre	17 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	118 639
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	23 956
77 - Produits exceptionnels	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	92 861
Total recettes réelles	116 817
Total recettes d'ordre	1 822

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde de fonctionnement	54 664

ARDRES Eau
CA 2013
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	17 420,00
13 - Subventions d'investissement reçues	
21 - Immobilisations corporelles	15 598,00
23 - Immobilisations en cours	
Total dépenses réelles hors opérations	15 598,00
Total dépenses d'ordre	1 822,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes d'investissement	91 835,00
001 - Excédent d'investissement reporté	74 835,00
28 - Amortissements des immobilisations	
Total recettes réelles hors opérations	74 835,00
Total recettes d'ordre	17 000,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde d'investissement	74 415,00

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le compte administratif et le compte de gestion présentés pour l'exercice 2013.

Pour le compte administratif

Monsieur Ludovic LOQUET, Maire,

ne prend pas part au vote du compte administratif

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

Pour le compte de gestion

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-36 : Budget eau – Affectation des Résultats.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2013 proposée

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice		27
Nombre de membres présents		24
Nombre de suffrages exprimés		22
Votes	Contre :	Pour : 22

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice		27
Nombre de membres présents		24
Nombre de suffrages exprimés		23
Votes	Contre	Pour 23

Date de la convocation 10 avril 2014
 Séance du 16 avril 2014

BUDGET EAU

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		92 861,38 €		74 835,11 €	- €	167 696,49 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	63 975,12 €	25 777,47 €	17 419,83 €	17 000,00 €	81 394,95 €	42 777,47 €
Totaux	63 975,12 €	118 638,85 €	17 419,83 €	91 835,11 €	81 394,95 €	210 473,96 €
Résultat de clôture		54 663,73 €		74 415,28 €		129 079,01 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			74 415,28 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

54 663,73 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige VANDERPOTTE Joël (pouvoir à C. BRISSAUD), LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à AC CAUBET), DEKERCK Pierre-Yves, CAUBET Anne-Charlotte, DEGRAVE Gilbert LANNON Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique WACHEUX Frédéric, DESSAINT Claire, CLEMENT Stéphane (pouvoir à C. DESSAINT)

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions
 (Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-37 : Budget eau – Budget Primitif 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le budget primitif pour l'exercice 2014

ARDRES Eau
BP 2014
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	78 564		78 564
011 - Charges à caractère général	59 000		59 000
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	59 000		59 000
61 - SERVICES EXTERIEURS			
Total dépenses réelles	59 000		59 000
Total dépenses d'ordre	19 564		19 564

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	78 564		78 564
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	22 000		22 000
002 - Excédent de fonctionnement reporté	54 664		54 664
Total recettes réelles	76 664		76 664
Total recettes d'ordre	1 900		1 900

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES Eau
BP 2014
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	93 979,00		93 979,00
13 - Subventions d'investissement reçues			
21 - Immobilisations corporelles	35 000,00		35 000,00
23 - Immobilisations en cours	57 079,00		57 079,00
Total dépenses réelles hors opérations	92 079,00		92 079,00
Total dépenses d'ordre	1 900,00		1 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	93 979,00		93 979,00
001 - Excédent d'investissement reporté	74 415,00		74 415,00
Total recettes réelles hors opérations	74 415,00		74 415,00
Total recettes d'ordre	19 564,00		19 564,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement			

ARDRES Eau
BP 2014
Tableau synthétique de l'investissement

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
-				-			
- TOTAL OPERATIONS				- TOTAL RECETTES AFFECTEES			
2128 - Autres terrains	35 000		35 000	-			
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	57 079		57 079	-			
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	92 079		92 079	- TOTAL RECETTES			
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	92 079		92 079	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ			
139111 - Agence de l'eau	1 900		1 900	001 - Excédent d'investissement reporté	74 415		74 415
-				021 - Virement de la section de fonctionnement	1 564		1 564
-				28121 - Terrains nus	18 000		18 000
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	1 900		1 900	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	93 979		93 979
-				-			
- TOTAL INVESTISSEMENT	93 979		93 979	- TOTAL INVESTISSEMENT	93 979		93 979

Après approbation par la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2014.

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-38 : Budget assainissement : Compte administratif et compte de gestion 2013

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2013

ARDRES Assainissement
CA 2013
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	204 862
66 - Charges financières	20 917
002 - Déficit de fonctionnement reporté	58 574
Total dépenses réelles	79 491
Total dépenses d'ordre	125 371

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	173 280
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	106 402
74 - Subventions d'exploitation	13 236
75 - Autres produits de gestion courante	
Total recettes réelles	119 638
Total recettes d'ordre	53 642

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde de fonctionnement	-31 582

ARDRES Assainissement
CA 2013
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	163 161,00
13 - Subventions d'investissement reçues	53 642,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	57 928,00
20 - Immobilisations incorporelles	
21 - Immobilisations corporelles	14 192,00
23 - Immobilisations en cours	37 399,00
Total dépenses réelles hors opérations	163 161,00
Total dépenses d'ordre	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes d'investissement	286 931,00
001 - Excédent d'investissement reporté	161 560,00
13 - Subventions d'investissement reçues	
16 - Emprunts et dettes assimilés	
28 - Amortissements des immobilisations	
Total recettes réelles hors opérations	161 560,00
Total recettes d'ordre	125 371,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde d'investissement	123 770,00

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le compte administratif et le compte de gestion présentés pour l'exercice 2013

Pour le compte Administratif

Monsieur Ludovic LOQUET, Maire,
ne prend pas part au vote du compte administratif
Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

Pour le compte de Gestion

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-39 : Budget assainissement : Affectation des Résultats.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2013 proposée :

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes	Contre : Pour : 22

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
BUDGET ASSAINISSEMENT

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	27
Nombre de membres présents	24
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes	Contre Pour 23

Date de la convocation 10 avril 2014
 Séance du 16 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1.Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	58 573,96 €			161 559,57 €	58 573,96 €	161 559,57 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	146 288,49 €	173 279,97 €	163 161,35 €	125 371,00 €	309 449,84 €	298 650,97 €
Totaux	204 862,45 €	173 279,97 €	163 161,35 €	286 930,57 €	368 023,80 €	460 210,54 €
Résultat de clôture	31 582,48 €			123 769,22 €		92 186,74 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			123 769,22 €		
	Restes à réaliser DEPENSES			- €		
	Restes à réaliser RECETTES			- €		
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement			123 769,22 €		

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric, DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane, PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige VANDERPOTTE Joël (pouvoir à C. BRISSAUD), LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude (pouvoir à AC CAUBET), DEKERCK Pierre-Yves, CAUBET Anne-Charlotte, DEGRAVE Gilbert LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique WACHEUX Frédéric, DESSAINT Claire, CLEMENT Stéphane (pouvoir à C. DESSAINT)

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions
 (Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-40 : Budget assainissement : Budget Primitif 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le budget primitif pour l'exercice 2014

PV réunion de conseil municipal du 16 avril 2014

ARDRES Assainissement
BP 2014
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	189 582		189 582
66 - Charges financières	32 000		32 000
002 - Déficit de fonctionnement reporté	31 582		31 582
Total dépenses réelles	63 582		63 582
Total dépenses d'ordre	126 000		126 000

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	189 582		189 582
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	124 582		124 582
74 - Subventions d'exploitation	11 000		11 000
Total recettes réelles	135 582		135 582
Total recettes d'ordre	54 000		54 000

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES Assainissement
BP 2014
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	219 109,00	120 160,00	339 269,00
13 - Subventions d'investissement reçues			
16 - Emprunts et dettes assimilés	71 000,00		71 000,00
20 - Immobilisations incorporelles			
21 - Immobilisations corporelles	20 000,00	4 500,00	24 500,00
23 - Immobilisations en cours	74 109,00	115 660,00	189 769,00
Total dépenses réelles hors opérations	165 109,00	120 160,00	285 269,00
Total dépenses d'ordre	54 000,00		54 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	339 269,00		339 269,00
001 - Excédent d'investissement reporté	123 769,00		123 769,00
13 - Subventions d'investissement reçues			
16 - Emprunts et dettes assimilés	89 500,00		89 500,00
Total recettes réelles hors opérations	213 269,00		213 269,00
Total recettes d'ordre	126 000,00		126 000,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement	120 160,00	-120 160,00	

ARDRES Assainissement
BP 2014
Tableau synthétique de l'investissement

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
-				-			
- TOTAL OPERATIONS				- TOTAL RECETTES AFFECTEES			
217561 - Service de distribution d'eau	20 000	4 500	24 500	1641 - Emprunts en euros	89 500		89 500
2315 - Installation, matériel et outillage techniques	74 109	115 660	189 769	-			
- TOTAL NON INDIVIDUALISE	94 109	120 160	214 269	- TOTAL RECETTES	89 500		89 500
- TOTAL EQUIPEMENT (20,21,23)	94 109	120 160	214 269	- TOTAL RECETTES AFFECTEES A L'EQ	89 500		89 500
139111 - Agence de l'eau	54 000		54 000	001 - Excédent d'investissement reporté	123 769		123 769
1641 - Emprunts en euros	68 000		68 000	28121 - Terrains nus	126 000		126 000
1687 - Autres dettes	3 000		3 000	-			
- TOTAL DEPENSES FINANCIERES	125 000		125 000	- TOTAL RECETTES FINANCIERES	249 769		249 769
-				-			
- TOTAL INVESTISSEMENT	219 109	120 160	339 269	- TOTAL INVESTISSEMENT	339 269		339 269

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-41 : Budget Lotissement Les Flandres : compte administratif et compte de gestion

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2013

ARDRES LOTIS RN 43 RTE DES FLANDRES

CA 2013

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Total dépenses de fonctionnement		7 899
011 - Charges à caractère général		
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
65 - Autres charges de gestion courante		7 899
Total dépenses réelles		7 899

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Total recettes de fonctionnement		7 899
002 - Excédent de fonctionnement reporté		7 899
Total recettes réelles		7 899

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Solde de fonctionnement		

ARDRES LOTIS RN 43 RTE DES FLANDRES

CA 2013

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Total dépenses d'investissement		

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Total recettes d'investissement		

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2013	
	Réalisé	Solde
Solde d'investissement		

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le compte administratif et le compte de gestion présentés pour l'exercice 2013

Pour le compte administratif

Monsieur Ludovic LOQUET, Maire,

ne prend pas part au vote du compte administratif

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

Pour le compte de gestion

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-42 : Budget Lotissement Les Flandres : Affectation des Résultats.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2013 proposée

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents	24	
Nombre de suffrages exprimés	22	
Votes	Contre :	Pour : 22

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats			
Nombre de membres en exercice	27		
Nombre de membres présents	24		
Nombre de suffrages exprimés	23		
Votes	Contre	Pour	23

Date de la convocation 10 avril 2014

BUDGET RN 43 FLANDRES

Séance du 16 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 11 Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		7 899,15 €			-	7 899,15 €
Part affectée à investiss						-
Opérations de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Totaux	-	7 899,15 €	-	-	-	7 899,15 €
Résultat de clôture		7 899,15 €				7 899,15 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		-			
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

7 899,15 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric,
 DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane,
 PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige
 VANDERPOTTE Joël (pouvoir à C. BRISSAUD), LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude
 (pouvoir à AC CAUBET), DEKERCK Pierre-Yves, CAUBET Anne-Charlotte, DEGRAVE Gilbert
 LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique
 WACHEUX Frédéric, DESSAINT Claire, CLEMENT Stéphane (pouvoir à C. DESSAINT)

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions
 (Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-43 : Budget Lotissement Les Flandres : Budget Primitif 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le budget primitif pour l'exercice 2014

ARDRES LOTIS RN 43 RTE DES FLANDRES

BP 2014

Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	7 899		7 899
65 - Autres charges de gestion courante	7 899		7 899
Total dépenses réelles	7 899		7 899

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	7 899		7 899
002 - Excédent de fonctionnement reporté	7 899		7 899
Total recettes réelles	7 899		7 899

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES LOTIS RN 43 RTE DES FLANDRES

BP 2014

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement			

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement			

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement			

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2014 :

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-44 : Budget Lotissement Les Charmilles : compte administratif et compte de gestion 2013

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le compte administratif et le compte de gestion pour l'exercice 2013

ARDRES CENSE HEBRON II **CA 2013** *Vue d'ensemble du fonctionnement*

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses de fonctionnement	633 208
011 - Charges à caractère général	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
Total dépenses réelles	
Total dépenses d'ordre	633 208

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes de fonctionnement	709 648
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	88 160
75 - Autres produits de gestion courante	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	34 064
Total recettes réelles	122 224
Total recettes d'ordre	587 424

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde de fonctionnement	76 440

ARDRES CENSE HEBRON II
CA 2013
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total dépenses d'investissement	634 000,00
001 - Déficit d'investissement reporté	46 576,00
Total dépenses réelles hors opérations	46 576,00
Total dépenses d'ordre	587 424,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Total recettes d'investissement	633 208,00
001 - Excédent d'investissement reporté	
Total recettes réelles hors opérations	
Total recettes d'ordre	633 208,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Année 2013
	Réalisé
Solde d'investissement	-792,00

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver le compte administratif et le compte de gestion présentés pour l'exercice 2013

Pour le compte administratif

Monsieur Ludovic LOQUET, Maire,
ne prend pas part au vote du compte administratif
Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

Pour le compte de gestion

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions

(Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-45 : Budget Lotissement Les Charmilles : Affectation des Résultats.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Après avis favorable de la commission finance, le Conseil DECIDE d'approuver l'affectation des résultats 2013 proposée.

Lors du vote du compte administratif		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents	24	
Nombre de suffrages exprimés	22	
Votes	Contre :	Pour : 22

COMMUNE D'ARDRES
 DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
RESIDENCE DES CHARMILLES

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats		
Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents	24	
Nombre de suffrages exprimés	23	
Votes	Contre	Pour 23

Date de la convocation 10 avril 2014
 Séance du 16 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Loquet délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par le Maire en exercice Ludovic LOQUET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		34 064,14 €	46 576,38 €		46 576,38 €	34 064,14 €
Part affectée à investiss						- €
Opérations de l'exercice	633 207,66 €	675 583,62 €	587 423,62 €	633 207,66 €	1 220 631,28 €	1 308 791,28 €
Totaux	633 207,66 €	709 647,76 €	634 000,00 €	633 207,66 €	1 267 207,66 €	1 342 855,42 €
Résultat de clôture		76 440,10 €	792,34 €			75 647,76 €
	Besoin de financement		792,34 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement		792,34 €			
	Excédent total de financement					

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs et constate l'exactitude de leur conversion en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

792,34 €
75 647,76 €

au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations

LOQUET Ludovic, COTTREZ Gilles, BONNIERE Sylvie, FOURNIER Lionel, FEYS Frédéric,
 DEBRIL Laurence, MORCEL Jean-Jacques, VASSEUR Thérèse, SPRIET Christiane,
 PREVOST Pierre, BRISSAUD Chantal, DEJONGHE Bruno, THIRARD Edwige
 VANDERPOTTE Joël (pouvoir à C. BRISSAUD), LABRE Marie-Hélène, NEUVILLE Marie-Claude
 (pouvoir à AC CAUBET), DEKERCK Pierre-Yves, CAUBET Anne-Charlotte, DEGRAVE Gilbert
 LANNOY Véronique, DUSAUTOIS Nicolas, ALEXANDRE Sandra, BOUILLON Bernard, FRANQUE Véronique
 WACHEUX Frédéric, DESSAINT Claire, CLEMENT Stéphane (pouvoir à C. DESSAINT)

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),

Adopté à l'unanimité moins 4 abstentions
 (Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-46 : Budget Lotissement Les Charmilles : Budget Primitif 2014.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE présente à l'assemblée le budget primitif pour l'exercice 2014

ARDRES CENSE HEBRON II
BP 2014
Vue d'ensemble du fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses de fonctionnement	705 648		705 648
011 - Charges à caractère général	76 440		76 440
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	76 440		76 440
Total dépenses réelles	76 440		76 440
Total dépenses d'ordre	629 208		629 208

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes de fonctionnement	705 648		705 648
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses			
002 - Excédent de fonctionnement reporté	75 648		75 648
Total recettes réelles	75 648		75 648
Total recettes d'ordre	630 000		630 000

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde de fonctionnement			

ARDRES CENSE HEBRON II
BP 2014
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total dépenses d'investissement	630 000,00		630 000,00
001 - Déficit d'investissement reporté			
Total dépenses réelles hors opérations			
Total dépenses d'ordre	630 000,00		630 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Total recettes d'investissement	630 000,00		630 000,00
001 - Excédent d'investissement reporté			
10 - Dotations, fonds divers et réserves	792,00		792,00
Total recettes réelles hors opérations	792,00		792,00
Total recettes d'ordre	629 208,00		629 208,00

SOLDE DE L'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2014		
	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
Solde d'investissement			

Après avis favorable de la commission finances, le Conseil DECIDE d'approuver le Budget Primitif présenté pour l'exercice 2014.

Monsieur COTTREZ informe le conseil qu'il reste à ce jour 8 terrains à vendre au lotissement les Charmilles et invite ses collègues à ne pas hésiter à le faire savoir autour d'eux.

Adopté à la majorité avec 23 voix pour et 4 contre
 (Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT avec pouvoir de Stéphane CLEMENT)

FINANCES

D 14-47 : Admission en non valeur

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE rappelle que des titres de recettes émis par la commune d'Ardres doivent être annulés en vertu d'une ordonnance de jugement du Tribunal d'Instance de St Omer portant décision d'effacement de dettes.

Monsieur le Comptable public demande par conséquent l'allocation en non valeur des cotes ou portions de cotes ou produits ainsi que des frais de poursuites faits pour leur recouvrement dont le montant total s'élève à 105,20 €.

Après avis de la commission et après en avoir délibéré, le conseil autorise l'admission en non valeur des sommes non recouvrées pour un montant total de 105,20 €.

Adopté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

D 14-48 : Convention de pâturage au profit de Monsieur Patrice ROBACHE

Rapporteur : Gilles COTTREZ

Monsieur COTTREZ explique qu'à plusieurs reprises le conseil municipal a approuvé la mise à disposition de parcelles communales à titre non onéreux au profit de personnes physiques.

Pour mémoire, cette mise à disposition est régie par une convention de pâturage sans aucun engagement de durée.

Sur un principe identique, il est donc proposé au Conseil de confier l'entretien par pâturage d'un terrain communal cadastré section AW n° 171 à Monsieur Patrice ROBACHE. La surface du terrain est de 6000 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil DECIDE :

- d'approuver cette mise à disposition gracieuse ;
- d'autoriser le maire à signer la convention afférente

En réponse à la question afférente de Madame FRANQUE, Monsieur COTTREZ indique qu'un seul cheval sera en principe mis en pâturage sur ce terrain.

Adopté à l'unanimité

ENVIRONNEMENT

D 14-49 : Convention avec le lycée agricole de Coulogne.

Rapporteur : Gilles COTTREZ

Monsieur COTTREZ explique que la ville d'Ardres propose d'accueillir au sein de son jardin public des élèves du lycée agricole de Coulogne dans le cadre de leur parcours de formation continue.

Ce partenariat permettrait au lycée de disposer d'un support pédagogique d'intérêt compte tenu de la présence d'arbres séculaires. En contrepartie, la commune bénéficierait d'un travail d'entretien et de soin du parc arboré étant précisé que ce travail ne peut être effectué en régie par les services communaux.

Cette action serait définie dans le cadre d'une convention de formation d'une durée de 2 jours pour un coût journée de 350 € TTC correspondant uniquement aux frais engagés par le lycée.

Après en avoir délibéré, le conseil DECIDE :

- d'approuver ce partenariat entre la commune d'Ardres et le lycée de Coulogne,
- d'autoriser le maire à signer la convention afférente.

Adopté à l'unanimité

SPORT

D 14-50 : Base de loisirs municipale – Encadrement diplômé.

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

Madame BONNIERE rappelle que chaque année la base de loisirs municipale doit faire appel à des intervenants extérieurs en termes d'encadrement afin d'assurer l'accueil des groupes et l'ouverture des stages aux individuels dans le respect des dispositions réglementaires en vigueur.

L'an dernier, face aux difficultés pour constituer une équipe complète, il avait été décidé de faire appel au comité départemental de canoë kayak afin de disposer d'une personne compétente sur les périodes d'encadrement des groupes ALSH extérieurs.

Afin d'anticiper ce même besoin pour la saison 2014, il est proposé de renouveler cette démarche auprès du comité départemental de canoë kayak et de l'étendre au club de la Voile d'Ardres en vue de la mise à disposition un moniteur diplômé FFV indispensable à l'encadrement des stages de voile ouverts à la semaine.

En ce qui concerne le comité départemental de canoë-kayak, le tarif horaire pour l'intervenant s'élève à 17€. Pour le club de voile, la participation financière de la commune est fixée à 400 € /semaine (base 35 heures).

Il est précisé que ces intervenants sont titulaires des diplômes exigés pour l'encadrement dans leur discipline respective et agiront sous la responsabilité hiérarchique du chef de service de la base municipale de loisirs.

Après en avoir délibéré, le conseil DECIDE :

- d'approuver la signature des conventions avec le comité départemental de canoë-kayak et le club de la voile d'Ardres sur les bases exposées,
- d'autoriser le Maire à signer ces conventions.

Adopté à l'unanimité



<p>L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à 20h52</p>
